

internat

Fiche d'identité

- Internat de garçons exclusivement
- 42 élèves maximum
- Chambres pour 2 ou 3
- Salles d'activités (Ping pong, billard, play-station...)
- Salle de télévision
- Cadre arboré et agréable
- Ambiance conviviale

LA JOURNÉE D'UN INTERNE :

7h30	Réveil, douche
8h00	Petit déjeuner
8h30	Début des cours
17h0	Fin des cours
17h55	Montée au dortoir, appel. Étude obligatoire.
18h4	Dîner
19h15	Ouverture des chambres
20h0	Étude ou activités
22h1	Extinction des feux

Le mot de la Provisseure

Bien vivre à l'internat pour réussir sa scolarité : tel est l'enjeu que nous nous sommes fixés au lycée Gustave Eiffel.

A l'époque du chacun pour soi, nous fai-

sons le pari que tous ensemble, nous pouvons élargir les voies de la réussite scolaire pour un certain nombre d'élèves qui ont envie de réussir. Gageons ensemble, pa-

rents, acteurs du système éducatif et jeunes élèves que l'internat scolaire peut être un choix de vie motivant et épanouissant.



Le fonctionnement

Les autorisations de sortie

Elles sont définies par les parents et par l'élève à l'aide du document d'inscription de début d'année. Ce document peut être revu à tout moment.

Les chambres

Toutes les chambres sont équipées d'une douche individuelle et chaque élève a son lavabo particulier.

Les élèves sont au nombre de 2 ou 3 par chambre.

L'hygiène et la propreté

Les locaux sont nettoyés chaque jour par les agents de service ; néanmoins les élèves doivent être respectueux des locaux et du matériel.

Les animaux ne sont pas acceptés.



La sécurité

La vie en collectivité implique le respect de consignes strictes.

Le service médico-social

Nous disposons d'une infirmerie située dans le même corps de bâtiment. L'infirmière est un relais qui évalue la situation et fait le lien ou non avec la famille. Elle seule peut décider de l'évacuation d'un interne. En cas de traitement médical, les médica-

ments ainsi que l'ordonnance du médecin doivent être déposés à l'infirmerie.

Une assistante sociale est également présente deux jours par semaine. Des familles peuvent la solliciter pour constituer des demandes d'aide.

Le courrier

Les élèves peuvent recevoir du courrier. Il sera entreposé au bureau des CPE et sera

distribué soit dans la journée soit le soir par le maître d'internat.



Le travail scolaire

L'objectif premier de l'internat est la réussite scolaire des élèves et l'élévation de leur niveau de formation.

Le suivi

Les CPE assurent le suivi de chacun et font le lien entre le travail fourni en étude, les enseignants et les parents. Chaque trimestre, lors d'un entretien individuel, une évaluation est effectuée à l'aide du bulletin. Cette dernière est le point de départ de toute remédiation. La prise en charge est individualisée au maximum. Si des difficultés sont pointées, plusieurs accompagnements sont proposés pour aider l'élève en fonction de son autonomie, sa motivation, son travail, son sérieux et son projet.

L'organisation des études

Une étude dirigée par le maître d'internat a lieu de 18 h 00 à 18 h 45.



La détente

Les élèves ont de nombreuses possibilités. Nous disposons d'un terrain de sport et d'un gymnase pour toutes les activités sportives. Nous disposons également de lieux conviviaux où du matériel est mis à la disposition des élèves (TV, Playstation, baby-foot, ping-pong, billard..).



Conclusion

Vivre à l'internat n'est pas difficile ! Il suffit pour cela de tenir compte de trois choses :

- Notre premier objectif est la réussite scolaire de nos élèves.
- L'inscription à l'internat implique un engagement de chacun au respect des règles.
- Le rapport aux autres favorise l'épanouissement personnel et une dynamique de groupe solidaire.